

Document récapitulatif

Les assurances et les assistances liées à la Carte Visa Platinum

Avec votre carte Visa Platinum, vous profitez non seulement des avantages d'une carte de crédit classique mais également de certains services d'assurance et d'assistance.

Vos assurances*

Grâce à notre partenariat avec **Foyer Assurances**, vous bénéficiez des prestations d'assurance suivantes :

Achats et livraisons

- **Extension de garantie** : 2 ans supplémentaires sur les appareils neufs achetés avec votre carte (électroménager, électronique, informatique...).
Limites/sinistre : 3 000€
Limites (période de 12 mois – par assuré) : 5 000€

- **Livraison Internet** : remboursement si un article acheté en ligne n'est pas livré ou ne correspond pas à la commande.
Limites/sinistre : 3 000€
Limites (période de 12 mois – par assuré) : 5 000€

- **Protection des achats** : remboursement en cas de vol ou de dommage accidentel d'un bien acheté avec votre carte.
Limites/sinistre : 3 000€ (90 jours)
Limites (période de 12 mois – par assuré) : 5 000€ (90 jours)

Voyages

- **Accident de voyage** : couverture en cas de décès ou d'invalidité lors d'un trajet en transport public à l'étranger.
Limites/sinistre : oui (max 250 000€)
Limites (période de 12 mois – par assuré) : oui (max 250 000€)

- **Annulation ou interruption de voyage** : remboursement en cas de problème médical, décès d'un proche ou sinistre à domicile.
Limites/sinistre : 10 000€
Limites (période de 12 mois – par assuré) : 10 000€

- **Retard d'avion de plus de 4H** : remboursement des achats d'urgence, d'articles de remplacement et de produits de première nécessité.
Limites/sinistre : 500€
Limites (période de 12 mois – par assuré) : pas de limite

- **Retard de bagages de plus de 4H** : prise en charge des frais supplémentaires (repas, hôtel, achats urgents).

Limites/sinistre : 1 000€
Limites (période de 12 mois – par assuré) : pas de limite

- **Modification de billet** : remboursement si vous devez changer de billet à cause d'un retard ou d'une correspondance manquée (revalorisation des tickets).

Limites/sinistre : 5 000€
Limites (période de 12 mois – par assuré) : pas de limite

- **Prolongation de séjour** : prise en charge si vous êtes bloqué à l'étranger à cause d'un vol retardé >24H.

Limites/sinistre : 150€/jour, max 1 500€
Limites (période de 12 mois – par assuré) : pas de limite

Sécurité et responsabilité

- **Vol de clés et des papiers** : remboursement des frais de remplacement.
Limites/sinistre et Limites (période de 12 mois – par assuré) : 150€

- **Vol du portefeuille ou du sac à main** : remboursement des frais de remplacement.
Limites/sinistre et Limites (période de 12 mois – par assuré) : 250€

- **Franchise de location de voiture** : remboursement en cas d'accident ou de vol.
Limites/sinistre et Limites (période de 12 mois – par assuré) : 10 000€

- **Perte ou vol de bagages** : couverture pendant le voyage, y compris à l'hôtel ou dans une voiture de location.
Limites/sinistre et Limites (période de 12 mois – par assuré) : 2 500€
- **Événements manqués** : remboursement des billets de spectacles ou événements réservés à l'avance.
Limites/sinistre et Limites (période de 12 mois – par assuré) : 300€/billet
(max 1 000€ /événement manqué)

- **Responsabilité civile à l'étranger** : couverture en cas de dommages causés à un tiers.
Limites/sinistre et Limites (période de 12 mois – par assuré) : 500 000€
- **Matériel de sports d'hiver** : assurance pour votre propre équipement.
Limites/sinistre et Limites (période de 12 mois – par assuré) : 500€/article
750€/événement

Vos assistances*

Avec **Europ Assistance**, vous êtes couvert 24h/24, 365 jours par an.

Assistance aux personnes

- Rapatriement en cas de maladie ou blessure.
- Frais médicaux jusqu'à 500 000 € à l'étranger, par personne, par an.
- Envoi de médicaments, lunettes ou prothèses.
- Recherche et sauvetage sur les pistes de ski.
- Forfait et cours de ski.
- Chauffeur de remplacement.
- Transport en ambulance jusqu'à 125 €.
- Visite à une personne hospitalisée.
- Accompagnement du malade ou du blessé.
- Assistance en cas de décès.
- Avance sur frais d'hospitalisation.

Assistance aux véhicules

- Dépannage et remorquage, même à domicile.
- Hébergement et transport pendant les réparations.
- Envoi de pièces de rechange.
- Véhicule de remplacement.
- Assistance vélo (y compris électrique).
- Rapatriement des animaux, bagages, remorques ou bateaux

Assistance à domicile

- Aide familiale et garde d'enfants en cas d'hospitalisation.
- Soutien en cas de logement inhabitable (hôtel, déménagement, gardiennage).
- Dépannage serrurier jusqu'à 250 €.
- Animal de compagnie.

Assistance en voyage

- Aide en cas de perte ou vol de documents.
- Envoi d'effets personnels.
- Retour anticipé en cas d'urgence familiale.
- Retour des autres assurés.
- Mise à disposition de fonds à l'étranger (jusqu'à 2 500 €).
- Assistance interprète et juridique.
- Transmission de messages urgents.

Contact :

Pour toute question concernant les assurances/assurances merci de prendre contact avec un de nos agents d'assurance via :

- mail : personal-banking.lu@ing.com
- téléphone : +352/44 99 1

Que faire en cas de sinistre ?

Plus d'informations sur www.ing.lu/sinistrevisa.

***Plus d'informations sur les assurances, les assistances et leurs limites sur www.ing.lu/conditions:**

- Informations générales relatives aux assurances
- Conditions Générales d'assurance - Visa Platinum
- Conditions Générales d'assistance - Visa Platinum
- Document d'information sur le produit d'assurance – Visa Platinum

DISCLAIMER

Ce document est un support marketing qui présente de manière simplifiée les garanties d'assurance/d'assistance liées à votre carte de crédit. Il ne constitue en aucun cas un conseil. La carte de crédit et les services d'assurance/d'assistance associés sont soumis aux conditions générales applicables, disponibles sur <https://www.ing.lu/conditions>.

De plus amples informations sur les cartes de crédit et les options d'assurance/d'assistance d'ING sont disponibles sur notre site web <https://www.ing.lu/faq-quotidien> afin de vous permettre de prendre une décision éclairée en fonction de vos exigences et de vos besoins.